

de l'année scolaire 2007-2008, soit un taux de réussite de 38,11 pc du total des inscrits, a annoncé mardi le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique.

Le taux de réussite dans les branches scientifique, mathématique et technique est de 49,52 pc, soit quatre points de plus par rapport à la session ordinaire de l'année précédente, précise un communiqué du ministère.

Le taux de réussite dans les branches littéraires n'a pas cependant dépassé 24,36 pc, poursuit la même source.

Concernant les candidats libres, le nombre des admis s'élève à 2.156 sur un total de 18.109 inscrits.

Quarante pour cent des candidats reçus ont obtenu la mention ""Assez Bien"" et plus, précise le communiqué, ajoutant que 106.183 candidats sont, par ailleurs, admis à passer les épreuves de la session de rattrapage prévue les 1,2 et 3 juillet prochains.

Les résultats définitifs de cette session seront annoncés immédiatement après les délibérations, soit les 12 et 13 juillet, précise-t-on.

Plusieurs mesures ont été prises cette année pour faire face au phénomène de la triche, rappelle le communiqué, relevant dans ce cadre que les cas de triche ont enregistré une baisse significative.

De nouvelles mesures ont été, également, adoptées dans le but d'améliorer le rendement et de perfectionner les procédures de correction en vue de garantir l'égalité des chances entre les candidats.

MAP

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)